



Arrêté du Conseil fédéral sur l'augmentation du crédit d'engagement alloué à l'axe du Saint-Gothard due au renchérissement et à la TVA

du 22 octobre 2014

*Le Conseil fédéral suisse
arrête:*

Le crédit d'engagement alloué à l'axe du Saint-Gothard, d'une somme de 14 484,887 millions de francs (prix effectif) est augmenté:

- a. de 388,602 millions de francs pour couvrir le renchérissement;
- b. de 142,985 millions de francs pour couvrir la TVA.

22 octobre 2014

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, Didier Burkhalter
La chancelière de la Confédération, Corina Casanova

